



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 février

**MAIRIE
D'ECOLE -VALENTIN**

03 81 53 70 56

www.ecole-valentin.fr

BULLETIN MENSUEL

Février 2009

1- ENJEUX ET METHODOLOGIE POUR L'AVENIR ET L'EVOLUTION DE L'ESPACE VALENTIN : PARTICIPATION A L'ETUDE EN INTERCOMMUNALITE AVEC MISEREY-SALINES ET CHÂTILLON-LE-DUC

Plusieurs projets d'agglomération questionnent le devenir de l'Espace Valentin :

- de nouvelles offres commerciales et tertiaires se dessinent dans l'agglomération (passage Pasteur et à long terme un 2^{ème} centre commercial, développement de Châteaufarine, l'extension des Marnières, les portes de Vesoul, la nouvelle gare TGV et un parc d'activités tertiaires).
- de nouvelles infrastructures desserviront ces zones : un tramway pour l'agglomération d'Est en Ouest, la ligne Besançon-Devecey avec la création de trois haltes ferroviaires, mise à 2x2 voies de la RN 57 et refonte de l'échangeur de Valentin
- une restructuration de l'Espace Valentin permettra d'offrir une image valorisante de cette porte d'entrée d'agglomération et de conforter l'Espace Valentin comme pôle commercial. Elle s'avère nécessaire et urgente par rapport au renouvellement des autres pôles commerciaux et permettrait de ralentir le vieillissement de la zone, de renouveler son image, d'utiliser les dernières réserves en optimisant l'espace déjà urbanisé ; de redynamiser par de nouvelles enseignes et d'organiser l'accessibilité et les déplacements vers la zone.

A l'issue de la présentation d'une étude possible sur l'évolution de l'Espace-Valentin en intercommunalité avec MISEREY-SALINES et CHATILLON-LE-DUC le conseil municipal émet un avis favorable pour engager cette démarche. La répartition du coût de cette étude reste à définir.

2 - CONVENTION AVEC LA CAGB POUR L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF : AMENAGEMENT RUE DU 8 SEPTEMBRE 1944 ET RUE DE LA TUILERIE

La communauté d'agglomération a créé un service d'animation et de suivi des projets locaux, dénommé « Service d'aide aux communes » susceptible d'être mis à la disposition des communes pour la mise en œuvre de projets communaux.

La commune aura recours à ce service d'accompagnement technique et administratif pour les projets d'aménagements de la rue du 8 septembre 1944, de la rue de la Tuilerie (et une partie de la rue des Vergers).

3 - ASSISTANCE JURIDIQUE EN MATIERE D'URBANISME, D'ENVIRONNEMENT ET D'AMENAGEMENT

L'assemblée accepte que le Cabinet d'avocats COPPI-GRILLON-BROCARD-GIRE soit le conseil référent de notre collectivité pour les problématiques juridiques notamment en matière d'urbanisme, d'environnement et d'aménagement.

Il pourrait nous accompagner également dans la révision simplifiée ou générale du POS. Toutefois, ce cabinet également conseiller de la société AFON n'assurera pas sa mission de conseil si des litiges ou des contentieux apparaissent lors des aménagements réalisés par AFON.

4 - CONVENTION COMMUNE/FRANCE-TELECOM

France-Télécom a installé à la fin de l'année 2008, 2 shelters abritant des équipements techniques sur notre commune. Une convention « Bail civil » doit être établie entre notre commune et France-Télécom afin de définir les conditions dans lesquelles le bailleur autorise l'implantation, l'exploitation et l'entretien des installations de télécommunication.

Le bail prendra effet le 1^{er} janvier 2009 pour une durée initiale de 10 ans, renouvelé par périodes successives de trois années s'il n'est pas résilié par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis d'un an minimum à l'issue de la période initiale ou de la période reconduite. Le loyer annuel que France-Télécom s'engage à payer en début d'année n'est pas fixé à ce jour. Il sera indexé au 1^{er} janvier de chaque année sur la variation de l'indice national trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

5 - RETROCESSION VOIRIE « COMBE A TOUT CŒUR »

Le lotissement « La Combe à tout cœur » réalisé à ECOLE-VALENTIN par la SCI CB 99 est terminé depuis mai 2004. Une convention entre la commune et la SCI CB 99 doit être établie afin de transférer la voirie, les espaces de circulation, de jeux, de stationnement, les espaces verts, les réseaux d'assainissement, d'eau potable, et d'éclairage public dans le domaine communal. Une fois propriétaire la commune devra en assurer la gestion et l'entretien.

6 - COLLECTIF D'ELUS POUR LA PROTECTION DES COMMUNES TRAVERSEES PAR LE PROJET TGV

Notre commune est adhérente depuis 2007 au collectif d'élus pour la Protection du Bassin Versant de la Vallée de l'Ognon et des Communes traversées par le projet TGV. Ce collectif intervient lorsque des problèmes n'ont pas été solutionnés entre les communes traversées par la future ligne du TGV et RFF. Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion pour un montant annuel de 30 € à compter du 1^{er} janvier 2009.

7 - ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX (AMR) DU DOUBS :

Le conseil municipal apporte son soutien à l'A.M.R. qui souhaite que les parlementaires et les pouvoirs publics fassent évoluer la loi 96-393 du 13 mai 1996 relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour fait d'imprudence ou de négligence dans l'exercice de leurs fonctions.



INFORMATIONS DIVERSES

1 - Carte scolaire 2009

Au vu des effectifs de l'école prévus pour l'année 2009/2010, la classe de primaire menacée de fermeture est maintenue pour la prochaine rentrée scolaire.

2 - Compte-rendu de la Commission Informations, Relations Publiques

La séance du 3 février 2009 avait pour objet essentiel d'établir le budget prévisionnel de toutes les manifestations organisées en 2009.



AGENDA

Vendredi 20 février	Séance d'information sur l'utilisation des produits phytosanitaires , dispensée par l'organisme Fredon (Fédération Régionale de Défenses Contre les Organismes Nuisibles) à 20h au CAL pour tous les habitants des communes de Châtillon le Duc, Tallenay, Miserey-Salines et Ecole-Valentin
Vendredi 20 mars	Prochaine séance du Conseil Municipal (Budget 2009) à 20h00
Vendredi 20 mars	Soirée diapositives à la MCV (ACAVIEV/ACEV)
Vacances scolaires du samedi 21 février au lundi 9 mars	Fermeture exceptionnelle de la médiathèque les samedis 28 février et 7 mars
Samedi 21 mars	Nettoyage de Printemps , rendez-vous à 14h au CAL
Jedi 2 avril	Don du Sang au CAL
Samedi 4 avril	Journée Environnement « Les énergies renouvelables » en partenariat avec Miserey-Salines et Châtillon le Duc



« *Faites connaissance avec DD (pour Développement Durable) !*

Chaque mois il vous donnera de bons conseils

qui nous aideront à protéger notre planète.... »



COMPOSTER LES DECHETS ORGANIQUES

Le compostage permet la récupération et la valorisation des déchets organiques pour en faire de l'engrais naturel. Des composteurs sont proposés par le Sybert, par l'intermédiaire de la mairie.